

## [A Genève, les entreprises incitées à s'améliorer en matière de développement durable](#)

Sur [Agefi.com](#) le 12 juin 2021

La **CCIG** a mandaté l'Institut de recherche en économie et gestion pour connaître le niveau des entreprises genevoises en matière de durabilité. Elle a édicté une charte «incitative» à ses 2421 membres.

Les entreprises genevoises peuvent mieux faire au niveau environnemental, ainsi que sur les questions d'égalité des sexes. C'est le constat dressé par une étude présentée lundi par la **Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG)**. Cette enquête, effectuée par l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion (Ireg), avait pour but d'analyser la manière dont les acteurs économiques considèrent la croissance et les changements qu'ils sont susceptibles d'engager en faveur de l'environnement. Il s'agissait de déterminer si les sociétés ont conscience de leur rôle en matière de développement durable, et si elles ont mis en œuvre certaines mesures ou s'appêtent à le faire. Les résultats, qui reposent sur un échantillon de 262 entreprises, démontrent tout d'abord que les entreprises genevoises sont très largement conscientes de leur rôle en termes de développement durable (près de 90% des sondées). Elles affirment notamment prendre très au sérieux leur responsabilité sociétale (RSE) et comprennent également que mettre en place des mesures en phase avec la RSE leur assure certains avantages, tels que l'amélioration de leur réputation et la loyauté des employés.

### Divergence entre principe et actions

Toutefois, si, sur le principe, les concepts de RSE et de développement durable bénéficient d'un très haut niveau d'adhésion, en revanche ils ne sont pas appliqués de manière concrète. Il apparaît par exemple que seuls 13% des sociétés ont déjà effectué un bilan carbone de leurs activités et que 30% ont déjà effectué une analyse de l'égalité salariale entre femmes et hommes. Plus inquiétant, la majorité des entreprises ne semble pour l'instant pas avoir réellement mis en œuvre de mesures concrètes dans ces domaines. «On perçoit ainsi une certaine divergence entre ce que les PME pensent bon de faire et ce qu'elles font effectivement», résume l'un des



chercheurs de cette étude, Sylvain Weber. Pour Giovanni Ferro-Luzzi, professeur d'économie à l'Unige et à la HEG de Genève et auteur de l'étude, ce phénomène est largement répandu et ne s'applique pas uniquement aux entreprises, «mais également aux autres membres composant la société, comme les consommateurs».

Ainsi, il ressort de l'enquête qu'une large frange des entreprises décide de ne pas mettre en place de mesures visant à protéger l'environnement, car elles estiment que l'impact de telles mesures serait trop faible. «Or, il s'agit là clairement du nœud du problème du changement climatique. Individuellement, chacun ne peut absolument rien faire contre le changement climatique, mais chaque effort, même mineur, vient s'ajouter aux autres et contribue à améliorer la situation même si les effets ne sont pas visibles dans le court terme et à petite échelle», relève Sylvain Weber, de l'Ireg.

Le rôle «incitatif» de l'Etat

Il semble, par conséquent, que l'Etat ait un rôle à jouer, en particulier en tentant de mettre en place des normes qui placeraient les entreprises sur un pied d'égalité. «En incitant les entreprises à effectuer des analyses telles que le bilan carbone ou sur l'égalité des sexes, on peut imaginer qu'elles seraient encore plus largement sensibilisées à la problématique du développement durable et cela augmenterait leur disposition à pousser la réflexion jusqu'à mettre en place des mesures concrètes», considère l'expert de l'Ireg.

Dans cette optique, la **CCIG** a édicté une charte durabilité basée sur les objectifs de développement durable des Nations unies. «Elle se veut incitative et notre approche est pragmatique. Il nous paraît ainsi essentiel, à ce stade de maturité, d'intégrer ses paramètres dans l'activité des entreprises», a commenté le directeur général, **Vincent**

**Subilia.**